

A partir de la page 15

Cependant, lorsque je le vis, notre consul ne me parut pas, quoique visiblement affaibli, pressentir sa triste fin. Nous nous entretînmes de l'état politique et commercial du pays, et je pus, sans délai, me concerter avec lui au sujet des démarches qu'en vue de mes instructions j'avais à faire auprès du Sultan. Ces démarches se rapportaient principalement à deux questions pendantes depuis plus de deux ans, et dont j'étais chargé de presser la solution : il s'agissait d'obtenir, 1° quant au cours de notre pièce de 5 francs relativement à la piastre du pays, la fixation d'un taux légal plus en harmonie avec la valeur intrinsèque de chacune d'elles ; 2° que des mesures sérieuses fussent prises, par les autorités locales, pour l'arrestation du meurtrier du malheureux Maizan. Comme l'affreux événement auquel je viens de faire allusion n'a été connu, en France, que très-vaguement, je crois utile d'en donner ici les principaux détails. C'est, d'ailleurs, pour moi qui ai connu M. Maizan et qui l'avais eu sous mes ordres dans un précédent voyage, un tribut que je dois à la mémoire de ce jeune officier. Et puis, dire par quel concours de circonstances il a si malheureusement échoué dans l'exécution de son hardi projet, ce sera signaler aux explorateurs futurs les écueils à craindre et à éviter, s'ils prenaient pour point de départ quelqu'un des ports de la côte du Zanguebar.

A la fin de 1843, au retour d'une campagne qu'il avait faite dans les eaux de l'Afrique orientale, à bord de la corvette la Dordogne, que je commandais, l'enseigne Maizan, ancien élève de l'école polytechnique, conçut le dessein de traverser l'Afrique de l'est à l'ouest, en partant d'un des points du continent africain qu'il venait de visiter. Son plan fut accepté, dans le courant de l'année 1844, par le gouvernement, et il fit dès lors ses préparatifs. J'eus occasion de le voir vers le milieu de l'été de cette même année, et il voulut bien me demander quelques conseils. Peu de temps après, il partit et se rendit d'abord à Bourbon, avec l'appui et les secours des divers ministères intéressés à la mission. Là, le capitaine de vaisseau Romain-Desfossés, commandant la corvette le Berceau, le prit à son bord et le transporta, dans les derniers mois de l'année 1844, à Zanzibar, où il allait installer M. Broquant et signer le traité qui, depuis le 21 novembre 1844, règle nos relations commerciales avec le sultan de Mascate.

Maizan perdit beaucoup de temps à Zanzibar; il y resta plus de huit mois, faisant chaque jour subir à son plan et à son itinéraire des modifications qui annonçaient, tout au moins, qu'il ne l'avait pas suffisamment mûri. Pendant ce temps-là aussi, il grossissait imprudemment son bagage, oubliant que, pour cheminer sans trop de péril à travers des populations aussi ardemment cupides que celles de l'Afrique, il aurait dû, en quelque sorte, le réduire, comme le dit, dans un langage aussi juste qu'expressif, le rapport de M. le commandant Romain-Desfossés, à la simple besace du pèlerin.

Le projet du voyageur était, du reste, devenu de notoriété publique. Tous les chefs des peuplades voisines de la côte savaient qu'un m'zongou (un blanc) voulait traverser leur pays. Il n'est pas douteux alors que, soit par convoitise, soit par suite d'un calcul politique, peut-

être par ces deux causes à la fois, le sort de l'infortuné Maizan ne fût dès longtemps arrêté dans l'esprit de ses meurtriers.

Suivant le conseil qui lui en avait été donné, Maizan s'était d'abord entendu avec le chef d'une caravane qui se disposait à aller chercher de l'ivoire dans le pays de Nyamouézy, situé à 100 lieues environ à l'intérieur; mais il laissa partir la caravane, prétendant qu'il lui serait impossible de la suivre avec son bagage. Ce fut une idée fatale. Il eût, c'est probable, sous la protection d'une troupe nombreuse, traversé sain et sauf les zones les plus dangereuses du pays. On s'est demandé s'il avait pensé à se munir d'un firman protecteur du Sultan. Ces sortes de pièces n'ont malheureusement qu'une valeur fort restreinte, lorsqu'elles s'adressent à des populations disséminées sur de vastes espaces qui leur assurent presque toujours une complète indépendance de fait et un refuge en cas de désobéissance ou de rébellion. Néanmoins il ne serait pas déraisonnable de croire que, pour des chefs établis à une médiocre distance et presque en contact avec le souverain, les ordres de celui-ci doivent avoir une notable influence, s'ils sont dictés avec toute l'énergie que peut donner un bon vouloir certain. Mais il faut dire, afin d'être juste, que l'autorité de Syed Saïd sur les chefs des peuplades qui avoisinent la côte est plus nominale qu'effective, et qu'il a grand besoin de ménager leur susceptibilité pour qu'elles ne gênent pas la circulation des caravanes qui, de l'intérieur, se rendent à Zanzibar, en traversant leur territoire. Ainsi un firman de lui n'aurait, sans doute, d'efficacité qu'à une faible distance du rivage, et en délivrer un pour des contrées plus éloignées serait, de sa part, un de ces actes d'ostentation auxquels se laisse entraîner l'impuissance qui ne veut pas s'avouer. Au reste, en ce qui regarde Maizan, il y a tout lieu de penser que ce moyen problématique de sûreté ne fut ni demandé ni offert; il paraît seulement avéré que le Sultan proposa au jeune voyageur des guides que celui-ci, par méfiance ou par incurie, ne voulut pas accepter.

Après tout, ses irrésolutions étaient grandes; il entre voyait, peut-être, au moment de l'exécution, des obstacles ou même des impossibilités qu'il n'avait pas prévus lors de la conception de son entreprise, et, retenu par cette fausse honte qu'éprouvent si souvent les jeunes hommes (Maizan avait à peine 26 ans), il ne se décidait ni à poursuivre son projet ni à l'abandonner. De là ce séjour dans l'île, prolongé d'une façon si regrettable! Sur ces entrefaites, un navire de guerre français paraît en vue de Zanzibar. Maizan le prend pour le Berceau. Eperdu, troublé, il pense que son honneur est compromis, si M. Romain-Desfossés le retrouve dans cette ville. Il s'embarque immédiatement dans un bateau et se fait transporter sur la grande terre.

Ici il s'arrête encore; il vient d'apprendre qu'un individu nommé Pazzi, chef d'une tribu voisine, est le plus acharné et le plus redoutable des ennemis qu'il ait à craindre. Après avoir stationné quelque temps sur le littoral, d'où il correspond avec le consul, il se détermine enfin à tourner le pays de Zaramons, pour éviter de passer sur les terres de Pazzi; mais celui-ci le suivait à la piste.

Maizan arrive, après vingt jours de marche, au village de Daguélamohor, qui n'est cependant qu'à trois journées de la côte, en suivant la ligne directe. Il croit pouvoir s'y reposer et attendre en sûreté ses bagages, laissés derrière lui, sous la conduite d'un domestique arabe, qui sans doute le trahissait. De ce village, il écrit, vers la fin de juillet, à M. Broquant une dernière lettre pleine de découragement. On eût dit qu'il pressentait la triste destinée qui lui était réservée, et qui ne tarda pas à s'accomplir. C'est, en effet, dans ce moment qu'il fut enlevé par Pazzi en personne, sans avoir opposé la moindre résistance, et peu après mis à mort.

Maizan avait avec lui un jeune serviteur malgache, qui assista au meurtre de son maître et fut épargné. Racheté plus tard par le Sultan, moyennant une somme de 100 piastres, cet enfant raconta au commandant Romain-Desfossés que Maizan, traîné hors de sa case par ses meurtriers, avait été garrotté aux pieux d'une palissade, et qu'on lui avait coupé la gorge, puis les articulations des membres

Après ce lugubre récit, je ne me sens pas le courage de rechercher jusqu'à quel point Maizan a été l'artisan de son propre malheur. Dans ces sortes d'entreprises, où ceux qui les exécutent ont à braver tant de causes de mort, l'insalubrité du climat, les intempéries, la soif et la faim, tous les fléaux que la nature amoncelle au sein d'un pays vierge; et, en outre, la férocité des sauvages ou barbares que leurs passions, leurs préjugés, leurs terreurs, leurs caprices même entraînent au meurtre; dans ces sortes d'entreprises, disons nous, — bien qu'il faille nous résigner à compter des martyrs pour tous les progrès accomplis dans l'humanité, il serait à désirer qu'on ne vît jamais s'aventurer que des hommes d'un caractère calme, ferme et résolu, parce que leur clairvoyance prévoit mieux les obstacles, parce que leur force d'âme réussit souvent à les écarter, parce qu'enfin, n'ayant pas à craindre qu'on doute d'eux, ils se résignent facilement à céder devant l'impossible, et s'abstiennent, à temps et à propos, des témérités à outrance.

Mais on ne saurait trouver cette prudence chez un homme qui, dans le seul désir de s'illustrer, se dévoue aux grandes choses, ignorant de sa faiblesse et ne se préoccupant que du but à atteindre, sans tenir compte des obstacles qui l'en séparent : celui-ci, sentant, aux difficultés premières de l'exécution, qu'il a trop présumé de lui-même, et ne voulant pas s'avouer vaincu, ensevelit sa honte d'enfant et ses déceptions dans une dernière folie, la sublime folie de la mort. Et pourtant il y a dans cet enthousiasme naïf quelque chose de si respectable, dans cette agonie du désespoir quelque chose de si douloureux, que je ne saurais écrire un mot de blâme, ni avoir dans le cœur un autre sentiment que celui d'une sincère compassion à l'égard de ceux qui tombent victimes de quelque héroïque témérité. Tout ce que je veux, tout ce que je dois me rappeler de Maizan, c'est qu'il était intelligent, instruit, courageux, et qu'il a péri misérablement à la fleur de l'âge, au début d'une entreprise où il aurait pu rencontrer la gloire.

Lorsque la nouvelle de ce tragique événement parvint au commandant de la station, il se rendit aussitôt à Zanzibar et obtint du Sultan la promesse de faire rechercher activement les

meurtriers du malheureux enseigne de vaisseau. Cette promesse, comme celle de s'occuper de la taxation de nos pièces de 5 francs , avait été complètement oubliée après le départ de M. Romain-Desfossés. M. Broquant m'affirma qu'il n'avait eu connaissance d'aucune démarche tentée, d'aucune mesure prise pour s'emparer de Pazzi , et il était néanmoins convaincu que, si le Sultan le voulait sérieusement, cette arrestation serait facile ; mais il supposait qu'au fond celui-ci désirait s'en dispenser, craignant, sans doute, que cet acte d'autorité ne lui causât des embarras à la grande terre ; notre agent en concluait que Son Altesse ne se déciderait à agir que devant une persévérance énergique dans nos réclamations et la résolution manifestée, de notre part, d'arriver à un résultat satisfaisant, même avec nos seuls moyens, s'il nous refusait sa participation.